



Rapport sur les comptes annuels

LES ELEMENTS

Exercice Clos le 31 Décembre 2020

15 rue de la Pleau
31000 TOULOUSE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

A l'Assemblée Générale,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Les Eléments relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode exposé dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables » de l'annexe relatif à l'application du règlement comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif à compter du 1er janvier 2020.

Fondement de l'opinion

- **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévue par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

II. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- **Nouveau règlement N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif** : Ce règlement apporte des modifications au règlement N° 1999-01 du 16 février 1999. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous sommes assurés que le traitement comptable de ce changement est correct et que la présentation qui en est faite est appropriée.

- **Subventions d'exploitation** : Les ressources de votre association sont constituées principalement de subventions d'exploitation telles que détaillées dans la note « Commentaires » de l'annexe. Nous avons procédé au rapprochement des montants de ces subventions avec les décisions d'octroi et avons également contrôlé le correct rattachement des produits sur l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

III. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Toulouse, le 1^{er} avril 2021

COMALIANCE AUDIT
Commissaire aux Comptes

COMALIANCE AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
24, avenue Albert Bedouce - 31400 Toulouse
Tél. 05 61 14 16 16 - contact@comaliance-audit.fr
SARL au capital de 8 000€ - RCS Toulouse B 429 641 012

Corinne DEDDOUCHE
Associée

Client : LES ELEMENTS
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2020

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

ASSOCIATION BILAN ACTIF



10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF	Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020			01/01/2019 au 31/12/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	15 492	13 492	2 000	3 414
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	666	666		
Autres immobilisations corporelles	18 870	16 268	2 602	4 859
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations Financières (2)				
Particip. et créances rattach. à des part.				
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 750		3 750	3 750
TOTAL (I)	38 778	30 426	8 352	12 022
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	15 289		15 289	18 667
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	39 712		39 712	212 556
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	58 980		58 980	45 892
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	172 899		172 899	150 539
Charges constatées d'avance (3)	4 968		4 968	13 467
TOTAL (III)	291 849		291 849	441 122
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	330 627	30 426	300 200	453 144

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

PASSIF	Du 01/01/2020 au 31/12/2020	Du 01/01/2019 au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		22 653
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds propres		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	51 461	
Excédent ou déficit de l'exercice	23 221	28 808
<i>Situation nette</i>	74 682	51 461
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	74 682	51 461
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	137 642	56 990
TOTAL (III)	137 642	56 990
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 272	17 946
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	57 073	155 025
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 800
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	18 531	166 922
TOTAL (V)	87 877	344 693
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	300 200	453 144
	87 877	344 693

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)



10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Cotisations	380	360
Ventes de biens	2 453	3 682
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	274 562	326 518
Parrainages		4 386
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	493 018	521 368
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	5 125	21 567
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	33 257	
Autres produits	22 354	13 941
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	831 148	891 822
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		2 776
Variation de stocks de marchandises	3 379	-9 574
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	125 379	182 094
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	9 042	6 553
Salaires et traitements	433 209	437 727
Charges sociales	108 327	181 269
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	3 671	2 689
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	113 909	56 990
Autres charges	25 779	29 542
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	822 695	890 064
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	8 453	1 758
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	9	1
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	9	1

ASSOC. RÉSULTAT (LISTE)



10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 au 31/12/20	Du 01/01/19 au 31/12/19
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		1 140
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		1 140
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	9	-1 139
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2 907	2 250
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	2 907	2 250
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		38
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)		38
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	2 907	2 212
Impôt sur les bénéfices	-11 851	-25 977
SOLDE INTERMÉDIAIRE	23 221	28 808
TOTAL DES PRODUITS	834 064	894 073
TOTAL DES CHARGES	810 844	865 265
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	23 221	28 808

* Y compris :
 Redevances de crédit-bail mobilier
 Redevances de crédit-bail immobilier
 (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de

2 907 2 212

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 300 200,39 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 23 220,52 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Concernant notre association, nous avons été dans l'obligation de reprogrammer la quasi totalité de nos événements (représentations, concerts...), cela nous a conduit à l'arrêt de notre activité.

L'approche ciblée a été retenue; L'association a eu recours aux aides mis en place par le gouvernement

- o l'exonération des cotisations patronales et aide au paiement des cotisations sociales pour la période de Février à Mai 2020 pour un montant global d'aide de 73.727 €
- o Recours à l'activité partielle sur les périodes de mars à décembre 2020 pour 42.352 €

Eu égard à ces mesures et à la situation de l'association en résultant à la date de l'arrêté des comptes, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2020 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 réforme le règlement CRC 99-01.

Effets sur les comptes 2020:

Reclassement des comptes 102400, 102600 en report a nouveau

Conformément aux nouvelles dispositions règlementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

L'association les éléments a pour objet la promotion et la diffusion du répertoire choral ancien et contemporain, à travers le projet artistique tel que défini par son fondateur et directeur artistique Joël Suhubiette.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Dans ce but l'association assure l'activité du chœur de chambre les éléments, composé de chanteurs professionnels.

Pour développer ce projet, une attention particulière a été portée au rayonnement de chœur, avec une forte volonté de maintenir un ancrage sur le territoire qui l'a vu naître et dans lequel il a su trouver les conditions d'un développement durable. Il favorise ainsi des collaborations artistiques avec des ensembles ou des programmeurs régionaux, mais également développe la présence du chœur dans des lieux emblématiques de la scène nationale et internationale.

Les moyens mis en oeuvre :

- Défendre l'art vocal dans toutes ses formes en soutenant la création, la production et la diffusion et l'enregistrement par le biais de commandes d'œuvres nouvelles mais aussi par la défense du répertoire des siècles passés
- Œuvrer au rayonnement de l'art vocal principalement sur le territoire régional en développant des partenariats artistiques, mais aussi sur le territoire national et international
- Accompagner et soutenir un programme d'éducation artistique et culturelle et de transmission ambitieux à l'attention des publics scolaires, des chanteurs en formation initiale et continue, et des chanteurs amateurs
- Partager l'ensemble de ces ressources musicales, musicologiques et pédagogiques.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),



Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

STOCKS

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Les stocks de marchandises sont évalués au dernier coût d'achat connu ou au coût de production.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES



10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	15 492			
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		666			
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers				
		Matériel de transport				
Matériel de bureau & mobilier informatique			18 870			
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL	19 536			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières		3 750			
		TOTAL	3 750			
TOTAL GENERAL			38 778			
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			15 492	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				666	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
Mat. bureau, inform., mobilier					18 870	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			19 536	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				3 750	
		TOTAL			3 750	
TOTAL GENERAL					38 778	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS



10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	12 078	1 414		13 492
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		666			666
Autres immobs corporelles					
Inst. générales agencem. amén.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		14 011	2 257		16 268
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	14 678	2 257		16 934
	TOTAL GENERAL	26 756	3 671		30 426

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.								
Sur sol propre								
Sur sol autrui								
Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
Emballages réc. divers								
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
	Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES



10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	3 750		3 750
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	39 712	39 712	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 183	6 183	
	Impôts sur les bénéfiques	11 851	11 851	
	Etat & autres	9 695	9 695	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	29 902	29 902	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 349	1 349		
Charges constatées d'avance	4 968	4 968		
TOTAUX		107 411	103 661	3 750
Renvois	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(1)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF



10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance concernent les charges engagées en 2020 pour l'exercice 2021.

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	4 968
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	4 968

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	19 001
Disponibilités	
TOTAL	19 001

TABLEAU VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS



10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Autres fonds propres	22 653	28 808	51 461	
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau		80 269	28 808	51 461
Excédent ou déficit de l'exercice	28 808	976 067	981 654	23 221
TOTAUX	51 461	1 085 143	1 061 923	74 682

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS



10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
DRAC CNAV 2019		2019	100 000	56 990	33 257		23 733
DRAC CNAV 2020		2020	99 000			99 000	99 000
CAISSE DES DEPOTS		2020	16 000			14 909	14 909
	TOTAL		215 000	56 990	33 257	113 909	137 642

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES



10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	12 272	12 272		
Personnel & comptes rattachés	15 485	15 485		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	36 549	36 549		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	2 797	2 797		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	2 242	2 242		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	18 531	18 531		
TOTAUX	87 877	87 877		

- Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF



10063 - ASSOC LES ELEMENTS

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les produits constatés d'avance correspondent à des cessions de spectacles qui prennent place en 2021.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	18 531
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	18 531

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	17 847
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	17 847

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 19 623,00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les hypothèses retenues pour le calcul sont :

Ne sont retenus que les salariés ayant, à ce jour, plus de 10 ans d'ancienneté.

Mise de départ à la retraite à l'initiative de l'employeur

date de départ : 70 ans pour la catégorie Ensemble du personnel

Taux de charge : 50% pour l'ensemble du personnel.

Application de l'indemnité conventionnelle en faisant abstraction des probabilités de turn-over, d'évolution des salaires et d'évolution de carrière mais en retenant les droits acquis par rapport aux droits totaux au 31/12/20

Le montant des 3 plus hautes rémunérations s'élève pour l'année 2020 à 135.197€.

Dans le cadre des missions culturelles de l'association, cette dernière a perçu 2.907 euros de dons en numéraire qu'elle a affecté en totalité dans ses activités artistiques en France.

Dans le cadre de son activité, l'association a demandé le bénéfice de crédit d'impôt pour le spectacle vivant pour 3 oeuvres . Le montant des crédits d'impôts s'élève à 11.851 €.

Contributions volontaires en nature (CVN) :
L'information n'est pas mentionnée car non significative pour l'association.

- Information sur les montants des concours publics et subventions

DRAC Occitanie	Fonctionnement	154.000	€
DRAC CNAV	Fonctionnement	99.000	€
Région Occitanie	Fonctionnement	111.000	€
Conseil Départemental Haute Garonne	Fonctionnement	30.000	€
Ville de Toulouse	fonctionnement	81.396	€
Ville de Toulouse	passport pour l'art	2.000	€
Musique Nouvelle en Liberté	soutien actions	1.422	€
SACEM	commande creation	10.000	€
Occitanie en scène	aide à la mobilité	4.200	€

COMALIANCE **AUDIT**
Commissariat aux Comptes - Toulouse Occitanie

Tél. : 05 61 14 16 16

24, avenue Albert Bedouce
31400 Toulouse



www.comaliance-audit.fr